



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Ministère des Solidarités et de la Santé

## **CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSEILLERS D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE**

**Année 2020**

**Spécialité : Sciences de l'éducation et territorialisation des politiques  
éducatives**

**Sujet n° : 2 (principal)**

### **ÉPREUVE : 1 admission (externe, interne et troisième concours) :**

Epreuve technique et pédagogique consistant, à partir d'un dossier comportant 20 pages maximum élaboré par le jury, en l'exposé d'un projet d'action portant sur la mise en œuvre d'une politique publique de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative en privilégiant et mobilisant les compétences du candidat dans sa spécialité. Cette épreuve permet de tester l'aptitude pédagogique du candidat et sa capacité à transmettre, former, convaincre et écouter un public, constitué du jury, qu'il doit identifier comme un groupe de décideurs. Le candidat doit démontrer sa capacité de transmission ainsi que celle à concevoir globalement une action plaçant les destinataires en situation d'agir en mobilisant les démarches d'éducation populaire (durée : trois heures, dont deux heures de préparation et une heure d'entretien, dont trente minutes d'exposé et trente minutes de questionnement avec le jury ; coefficient 3, dont coefficient 1 pour l'exposé et coefficient 2 pour l'entretien avec le jury).

En vue de cet entretien, le jury utilise une grille d'évaluation dont le contenu est chaque année mis en ligne sur le site internet du ministère en charge de la jeunesse.

**IMPORTANT : dès la remise du sujet, les candidats sont priés de vérifier la numérotation et le nombre de pages du dossier documentaire. Ce dossier comporte 5 documents et 20 pages.**

### **Sujet :**

Vous êtes conseiller(ère) d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) dans une direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) métropolitaine. L'association Planning Familial du département vous rencontre pour promouvoir l'égalité femme-homme dans les structures de loisirs éducatifs (accueils de loisirs péri et extrascolaires, locaux de jeunes).

L'association est convaincue de l'importance de mettre en œuvre des actions pédagogiques en direction des enfants et des jeunes. Or, les parents bénévoles de l'association ont observé que les structures d'animation qui accueillent leurs enfants véhiculent souvent des stéréotypes de genre. Cela s'observe par exemple dans les illustrations des programmes d'activités : les filles sont sous-représentées et moins

souvent actives que les garçons. Cela se voit aussi dans des injonctions faites aux filles de participer à des activités connotées masculines (par exemple la boxe) alors que l'on n'exige pas des garçons de participer à des activités connotées féminines. Enfin, parfois les postures des équipes pédagogiques interrogent. Par exemple, des animateurs et animatrices aident plus rapidement les filles que les garçons à réaliser des tâches. Les dirigeants du Planning Familial font l'hypothèse que cela a un effet contre-productif pour l'éducation des enfants et des jeunes à l'égalité femme-homme.

L'association vous sollicite, en tant que référent de la Direction Départementale, pour imaginer et conduire un projet d'action auprès des encadrants et des encadrantes des structures de loisirs éducatifs.

Dans ce cadre, vous devez présenter un projet d'actions auprès des représentants de l'association.

Afin d'élaborer votre projet d'action, vous pourrez vous appuyer sur les repères et exemples proposés dans le dossier joint, ainsi que sur vos connaissances et vos expériences personnelles.

Documents joints :

Document 1 : BACOU, Magali, RAIBAUD, Yves, Introduction au dossier « Mixité dans les activités de loisirs. La question du genre dans le champ de l'animation », Agora Débats Jeunesses , 2011/3, n°59, extrait, (8 pages).	Pages 1 à 8
Document 2 : JERBER, Maude, SARA Anne, coordinatrice. Egalité filles/garçons, Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle, éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles : les clés pour mieux agir, Paris, Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Ministère des Sports, 2019, extrait, (6 pages).	Pages 9 à 14
Document 3 : exemple de programme d'animations et de formations réalisé par l'association Crible ASBL, association de jeunesse qui réalise des animations et des formations sur le genre et les stéréotypes de genre pour les jeunes et les acteurs jeunesse, à Bruxelles et en Wallonie (Belgique), (4 pages).	Pages 15 à 18
Document 4 : extraits de programmes de centres de loisirs, (1 page).	Page 19
Document 5: affiche de présentation des cartes Pandas, outil pédagogique créé par le Planning Familial de la Sarthe dans le cadre d'un programme « Stoppons les clichés », (1 page).	Page 20

## Dossier

# Introduction

Magalie Bacou, Yves Raibaud

Depuis le colloque de 2006 intitulé « Mixité, parité, genre : quels enjeux pour l'animation ? » et la publication de l'ouvrage collectif qui en est issu (Gillet, Raibaud, 2006), des coopérations scientifiques se sont développées. L'une d'entre elles a donné lieu à la tenue de la journée d'étude interdisciplinaire<sup>1</sup> « Genre et animation : des pratiques professionnelles sexuées en animation » qui est à l'origine du présent dossier publié par *Agora débats/jeunesses*. Nous avons sélectionné quatre articles dont le fil conducteur réside dans les effets, les enjeux et les modalités de gestion de la mixité en termes d'égalité des sexes et/ou de reproduction des stéréotypes sexués. Ils s'intéressent aux pratiques sexuées dans l'animation<sup>2</sup>, qu'elles émanent des enfants et des jeunes participant à des activités de loisirs, des encadrant(e)s de ces activités sportives, culturelles et artistiques, des élu(e)s ou des responsables de services municipaux des secteurs de l'enfance, de l'éducation et/ou de la jeunesse. La mixité est abordée comme un processus désignant « la mise en coexistence des deux sexes dans un même espace social » (Fortino, 2002, p. 10). Mettre ensemble ou séparer les filles et les garçons ou les femmes et les hommes n'est jamais un choix neutre, dans la mesure où ce sont les valeurs, les normes sociales, la morale ou encore l'idéologie qui déterminent ce choix (*ibid.*). Dans notre société, c'est parce que la mixité repose sur une conception différenciée des sexes qu'elle apparaît comme un moyen insuffisant pour atteindre l'égalité des sexes<sup>3</sup>.

1. Journée d'étude organisée par le pôle SAGESSE du CERTOP-CNRS (université Toulouse-II-Le-Mirail) et ADES-CNRS (université Bordeaux-III-Michel-de-Montaigne), avec le soutien d'Arpège et de l'Association française de sociologie RT 35, le 8 avril 2010.

2. Le terme « animation » est ici utilisé dans une large acception pour définir à la fois une profession, l'animation socioculturelle et les systèmes d'animation mis en place en périphérie de l'école par les associations, les collectivités locales et l'État pour éduquer ou encadrer les enfants et les jeunes (Lebon, 2009).

3. Les contributions réunies dans ce dossier s'appuient sur les théories des rapports sociaux de sexe ou la théorie du genre (sexe social). Le genre (féminin ou masculin) suppose un apprentissage et une socialisation précoces qui s'effectuent dans tous les espaces sociaux (Fortino, 2002, p. 9), mais particulièrement par l'intermédiaire de la famille, de l'école et de l'ensemble des structures d'accueil pour enfants et adolescent(e)s. Les acteurs/actrices de cette socialisation ne mesurent pas toujours l'impact de leurs commentaires, recommandations, permissions, interdictions ou de l'apprentissage qu'ils/elles donnent différemment selon qu'ils/elles s'adressent aux filles ou aux garçons. Cette différenciation des sexes est une construction sociale forte. Dans la plupart des sociétés, le principe de différenciation des sexes (nommé « tabou de la similitude » par Nicole-Claude Mathieu, 1991, à la suite de Gayle Rubin, 1975) s'accompagne d'une hiérarchisation entre les sexes.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les femmes et les hommes se sont retrouvés cantonnés dans des fonctions et des espaces séparés. Les comparaisons européennes révèlent que les modalités de différenciation des sexes se sont calquées sur les modes de vie de la classe sociale qui a amorcé le processus d'industrialisation (Pfau-Effinger, 1993). En France, la bourgeoisie urbaine valorise les femmes pour la manière dont elles gèrent leur intérieur, éduquent les enfants, entretiennent des réseaux de sociabilités mondaines par des savoir-faire relationnels, des compétences littéraires ou artistiques. Les hommes sont respectés en proportion de leur maîtrise de l'espace public, social et politique, d'autant plus s'ils parviennent à répondre largement aux besoins matériels de leur famille (Le Feuvre, 1999). L'organisation imaginaire de la société française repose aujourd'hui encore sur le rôle fonctionnel de la famille conjugale<sup>4</sup> qui joue un rôle socialisateur, garantissant l'assimilation des normes et des valeurs dominantes. Cette hypersocialisation des individus, qui, sans les reproduire à l'identique, les rend semblables à tous les autres membres du groupe d'appartenance, s'accompagne de l'assignation sexuée des espaces, qui est à la base du principe de séparation des sexes dans l'ensemble des activités sociales. La différence des sexes, s'étendant à tous les âges de la vie, s'applique aux enfants et aux jeunes considérés comme de futurs adultes devant être éduqués selon ce principe.

La séparation des sexes, qui constitue la norme au XIX<sup>e</sup> siècle, est aussi la conséquence de la bataille menée par l'Église contre la mixité (Zancarini-Fournel, Thébaud, 2003). Après un débat qui oppose les militants (libertaires) de la coéducation et les partisans (moralistes) de la séparation, l'école laïque de Jules Ferry tranche : garçons et filles n'iront pas à l'école ensemble. Le débat se prolonge cependant dans les associations locales et les mouvements de jeunesse qui organisent la rencontre des filles et des garçons dans des activités encadrées. Mais à part quelques expériences, dans l'entre-deux-guerres, menées par des mouvements laïques et protestants (les auberges de jeunesse) ou proches du parti communiste (Les Faucons rouges), il faudra attendre de nouvelles initiatives après la Seconde Guerre mondiale (fondation des Francas, fusion des Éclaireurs et Éclaireuses de France) pour que le débat soit relancé. Cependant, lorsque la mixité se généralise entre 1957 et 1975 (réforme Haby), c'est pour des raisons de massification du système scolaire et parce que les résistances à la coexistence des filles et des garçons dans les mêmes lieux s'amenuisent, après des années d'évolution marquées par le vote des femmes, leur retour massif sur

4. En particulier dans les politiques de prise en charge des enfants et des familles : école, loisirs, santé, aide sociale.

## Dossier

### Introduction

le marché du travail, les lois libéralisant le divorce, l'avortement et la contraception.

Même si le contexte légal a imposé la mixité à l'école, celle-ci est plus ou moins effective dans les temps de vie des enfants et des jeunes d'âge scolaire. À l'échelle d'une journée, la mixité est totale en classe mais relative dans les temps de récréation, de repas, dans les activités décloisonnées, dans l'accueil périscolaire et dans l'offre de loisirs organisés. Dans ces temps de vie on considère qu'il n'y a pas d'obligation pour les garçons et les filles d'être ensemble et ils semblent généralement préférer la compagnie de leurs pairs. La mixité n'est pas non plus effective à l'échelle d'une année pendant le temps des vacances quand elles sont encadrées ou organisées, étant entendu que la mixité est aléatoire et d'une autre nature dans le cadre familial ou celui de la sociabilité de quartier.

### MIXITÉ DANS LES ACCUEILS EXTRA ET PÉRISCOLAIRES

Une partie importante de l'animation socioculturelle (en termes d'emplois notamment) pourrait être décrite comme un système périphérique à l'école œuvrant dans le temps de loisirs des enfants et des jeunes (Augustin, Gillet, 2000). Les dispositifs extra et périscolaires sont situés au bas de la hiérarchie interne au champ de l'animation. En étant les plus faiblement professionnalisés, les moins qualifiés et les plus précaires, ces dispositifs sont aussi les plus féminisés (Lebon, 2007 ; Bacou, 2010). Au plus près du temps de l'école, il s'agit des accueils périscolaires<sup>5</sup> et des interclasses, puis des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH ou extrascolaires) fonctionnant le mercredi et pendant les vacances. Un peu à la périphérie, on trouve les activités volontaires supposant un engagement des parents d'élèves et des jeunes : sport, culture, activités artistiques. Dans ce cadre moins contraignant que celui de l'école, les trois fonctions énumérées par Joffre Dumazedier pour le loisir – détente, divertissement, développement – sont censées participer à la libération de l'individu et à sa « récréation » (Dumazedier, 1988).

Dans les ALSH, on peut se demander si le temps libre ne sert pas de temps de décompensation à l'obligation de la mixité vécue en classe. Comme dans la cour de récréation, filles et garçons se regroupent, se cooptent dans des activités communes. Les activités proposées se font dans le sens du libre choix des enfants, mais l'énoncé même de ces choix (percussions ou danse, football ou gymnastique, jeux d'extérieur ou activités manuelles) oriente les enfants vers des groupes de filles et

5. Les accueils de loisirs périscolaires accueillent les enfants dans les écoles avant la classe, durant la pause méridienne et après la classe.

de garçons homogènes (Herman, 2006). Cette ségrégation, conséquence du « libre choix », est plus ou moins accompagnée par l'encadrement. La parité introuvable pour les directeurs et directrices de centres de loisirs consiste alors à trouver des hommes animateurs pour diversifier leur offre de loisirs avec des activités « masculines » capables de répondre aux demandes des garçons. Le fait de proposer des équipes d'animateurs et animatrices mixtes peut participer d'une instrumentalisation de la parité nécessaire pour maintenir l'ordre, voire d'une idéologie de la complémentarité reproduisant le modèle de la norme sociale hétérosexuelle.

Depuis les années 1980, la précarisation, puis la féminisation de la profession entraînent des difficultés (Lebon, 2009 ; Bacou, 2010). Faute d'une légitimité institutionnelle suffisante et parce que l'offre de loisirs qu'elles proposent semble inacceptable pour les jeunes, les animatrices se trouvent en difficulté face à des garçons « difficiles » organisés en groupes (Vari, 2006). Le déni de l'autorité de l'animatrice renforce l'association autorité/homme et installe la contestation de l'autorité féminine comme une affirmation de l'identité masculine à l'intérieur du groupe de pairs.

### **MIXITÉ DANS LES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES**

Les ALSH, en accueillant tous les enfants sur les temps extrascolaires, semblent moins sujets aux variations socioculturelles et aux rapports de classe que les activités culturelles et artistiques proposées par les associations et les municipalités dans le temps des loisirs. Celles-ci demandent en effet une participation plus importante des familles et une implication des enfants et des jeunes correspondant à des choix individuels. Quelles conséquences cela a-t-il sur la mixité des pratiques ? Dans de nombreuses communes, les municipalités ont recours à des « clés de tarification sociale » basées sur le quotient familial pour rendre accessibles les services de loisirs municipaux aux familles les plus démunies. Ces actions permettent de corréliser les pratiques et les niveaux économiques des familles et donnent une indication globale des variations dans les pratiques sportives et culturelles en rapport avec les classes sociales. Les pratiques musique et danse qui sont étudiées dans une commune du sud-ouest de la France par Marie-Christine Barthaburu et Yves Raibaud dans ce dossier montrent que l'école municipale de musique et de danse et les ateliers de la maison des jeunes et de la culture (musiques actuelles<sup>6</sup> et danse hip-hop) présentent à peu près les mêmes caractéristiques de publics, soit plutôt les classes moyennes et

6. Rap, techno, reggae.

## Dossier

### Introduction

supérieures. À l'intérieur de cet ensemble, genres et catégories sociales découpent des espaces de pratiques. Les inscriptions enregistrent dès l'entrée à l'école de musique et de danse une séparation des sexes dans certaines disciplines (cuivres et percussions : pratiques masculines ; flûte et violon : pratiques féminines, etc.). La mixité disparaît totalement sur deux pôles : la danse (excepté le hip-hop) uniquement féminine, les musiques amplifiées masculines. L'idée que des pratiques culturelles liées à un public « populaire » ou « aisé » pourraient accentuer la ségrégation des sexes n'est pas ici flagrante<sup>7</sup>. Par contre, le constat que la mixité ne va pas de soi et qu'il existe de très fortes tensions sur les choix artistiques des individus en termes de construction d'identité sexuée apparaît de façon évidente.

### LE DÉCROCHAGE DES FILLES

Cette séparation des sexes dans les activités va de pair avec un phénomène de « décrochage » qui touche inégalement les garçons et les filles à partir de la sixième. Le diagnostic rapporté par Édith Maruéjols dans ce dossier est clair : les filles disparaissent progressivement du secteur public de loisirs à partir de 12 ans. Même si elles restent un peu présentes dans les activités culturelles fortement identifiées comme « féminines » (danse, théâtre), leur participation devient assez faible dans les clubs sportifs, très faible sur les temps de vacances et les séjours organisés, et inexistante dans les nouvelles propositions culturelles présentées par le secteur de l'animation en direction des adolescents (musiques actuelles, cultures et sports urbains). Un exemple pourrait résumer cette absence des filles des espaces publics de loisirs : les skates parcs et cités stades, qui se sont multipliés dans toutes les communes depuis les années 1990, sont des lieux exclusivement masculins. Que signifie l'absence des filles de ces équipements reconnus pour leur utilité sociale et subventionnés par les collectivités territoriales et l'État ?

Les travaux portant sur la jeunesse populaire urbaine insistent sur la distance entre les sexes et leurs relations parfois difficiles (voir l'article de Carine Guérandel dans ce dossier). Les valeurs de virilité façonnent l'univers quotidien des jeunes garçons qui stationnent et prennent le pouvoir dans l'espace public. Quant aux filles, « elles entretiennent leur discrétion par l'appropriation de la sphère privée et la mobilité », redoutant le processus d'étiquetage sexuel qui pourrait atteindre leur réputation. L'ordre de genre ne s'impose pas de manière équivalente aux filles et

7. Ainsi les quotients familiaux les plus bas qui se retrouvent dans des pratiques telles que la chorale (70 % de filles) ou la danse classique (100 % de filles) peuvent être rapprochés des quotients familiaux les plus hauts qui se retrouvent dans la pratique de la harpe et de la flûte traversière (90 % de filles) et de la danse contemporaine (100 % de filles).

aux garçons. Il contraint les filles à moraliser leur sexualité, confirmant ainsi le pouvoir des garçons (Clair, 2008). Ces derniers doivent, quant à eux, rendre visible leur appartenance au groupe des hommes en affichant des comportements masculins et hétérosexuels. Carine Guérandel montre comment les adolescents mobilisent les pratiques sportives et culturelles valorisant la compétition et la performance comme moyens de construction et d'affirmation de leur virilité.

### **LA REPRODUCTION DES STÉRÉOTYPES SEXUÉS DANS L'ESPACE DES LOISIRS**

Les travaux s'intéressant au genre dans le champ de l'animation révèlent le poids des stéréotypes de genre dans la distribution et l'appropriation des activités et des rôles des animateurs et des animatrices : les hommes prennent davantage en charge les pratiques physiques et les femmes les activités manuelles (Herman, 2006 ; Bacou, 2004, 2010). Carine Guérandel montre ainsi le rôle que jouent les animateurs et animatrices dans la reproduction des standards. La socialisation sexuée des garçons et des filles n'allant pas de soi, on peut poser l'hypothèse que les professionnel(le)s participent, probablement à leur insu, à un programme institutionnel implicite qui vise à normaliser les identités sexuées, malgré l'exigence paradoxale d'égalité femmes/hommes. Mais, au-delà de la prescription des familles ou du rôle joué par les professionnel(le)s, ce sont aussi les techniques artistiques ou les sports eux-mêmes qui deviennent des « opérateurs hiérarchiques de genre » (Ayrat, Raibaud, 2009), valorisant les activités masculines (même pratiquées par une minorité de filles) et dévalorisant les activités féminines (surtout lorsqu'elles sont pratiquées par une minorité de garçons). Le football, la guitare, la batterie : virils. La gymnastique, la flûte traversière, la danse : féminins. L'approche par le genre permet ainsi d'analyser les activités d'animation (sportives, culturelles, de loisirs) selon leur capacité plus ou moins grande à trier/hiérarchiser les sexes et à renforcer les stéréotypes, au point d'éliminer toute performance qui ne serait pas conforme aux rôles des genres (filles fortes *versus* garçons gracieux).

### **UN TRAVERS DE LA PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENT(E)S : LA VALORISATION DES CULTURES MASCULINES**

L'article de Laurent Solini et Gérard Neyrand sur le traitement des jeunes délinquants à l'intérieur d'établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) nous plonge dans un monde majoritairement masculin et pose, d'une façon extrême, le problème de la mixité/non-mixité. Dans les EPM, le mineur subit « une hyperactivité forcée » : soixante heures d'activités hebdomadaires, également réparties entre les domaines scolaire, socio-

## Dossier

### Introduction

culturel et sportif. Mais un autre aspect de ce dispositif (alternatif à l'ancienne prison pour mineurs) consiste, par la présence de quelques filles dans les établissements, à favoriser des temps collectifs mixtes, censés adoucir la dureté de l'univers carcéral. Les initiateurs de ce projet pensent que la mixité permettra de « traiter » la violence des relations entre garçons et ses corollaires, le virilisme, le sexisme et l'homophobie. La « pincée » de mixité mise dans un « chaudron » masculin exacerbé par des pratiques sportives viriles (censées canaliser la violence à raison de vingt heures par semaine) a peu d'effet. La manifestation par leur corps d'une identité masculine renforcée apparaît au contraire primordiale pour ces adolescents privés de liberté, dans l'univers hautement concurrentiel de la prison. Penser la mixité dans ce contexte apparaît dérisoire et nous permet de réfléchir aux limites de l'ouverture aux filles de certaines activités et équipements qui fonctionnent déjà comme des « maisons-des-hommes », entendus comme « de[s] espace[s] monosexué[s] dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine [et] qui tire[nt] une part de [leur] efficacité de l'occultation des pratiques qui y ont cours » (Welzer-Lang, 2004, p. 305).

### UNE MIXITÉ « ACTIVE » ?

À travers ces exemples très divers, on voit comment la coexistence des filles et des garçons dans les activités de loisirs peut se heurter à des blocages qui freinent radicalement le projet d'égalité femmes/hommes, pourtant inscrit dans la loi : premièrement l'« arrangement des sexes » (Goffman, 2002) qui conduit filles et garçons (et leurs familles) à choisir des activités conformes à leur genre ; deuxièmement l'encadrement par des animateurs et animatrices qui reproduisent les stéréotypes dans lesquels ils (elles) ont été élevé(e)s ou s'appuient sur un corpus de connaissances psychologiques ou sociologiques assignant à chaque sexe un destin différent ; troisièmement, l'offre de loisirs qui paraît neutre mais agit dans le sens du tri/séparation des sexes et de leur hiérarchisation. Tout se passe alors comme si la mixité elle-même devenait responsable de la séparation des sexes dans les loisirs et comme s'il y avait une « fatalité » de la disparition des filles et de l'hégémonie des garçons dans l'espace public.

On voit bien cependant que les groupes monosexués (exemple de la danse classique ou du football) ne permettent pas aux jeunes de remettre en question l'asymétrie des sexes et de dépasser le genre. Ils produisent au contraire un renforcement des stéréotypes sexués (voir les articles dans ce dossier de Laurent Solini et Gérard Neyrand, et de Carine Guérandel). Les effets de la mixité, quant à eux, sont variables en fonction des « régimes de genre » et des contextes socioculturels spécifiques à une

activité de loisir (Mennesson, Neyrand, 2010). Geneviève Fraisse nous propose de choisir : « Mixité contre séparation, mélange contre ségrégation : il faut imaginer la vie de la cité future. Pour ma part je choisis la mixité et le mélange [...]. La mixité des sexes est une expérience concrète, une réalité ordinaire [qui] porte aussi un rêve de plaisir, d'harmonie, de justice » (Fraisse, 2006, p. 71). Les textes réunis dans ce dossier, favorables à la mixité, suggèrent l'urgence de sortir de la binarité femme/homme et d'envisager les variations de genre au sein de ces catégories. Il ne va pas de soi que tous les garçons soient virils et sportifs et toutes les filles féminines et artistes, quels que soient leurs milieux ou leurs « origines ». Pour une frange importante des enfants, l'assignation au rôle de genre est une difficulté, voire une souffrance. Diversifier les propositions, détourner la polarisation garçons/filles (par la mixité des activités sportives et artistiques par exemple) ou permettre aux enfants qui le souhaitent de s'illustrer dans des lieux et des activités qui ne leur semblent pas *a priori* leur être consacrés (football ou rugby pour les filles, chant et danse pour les garçons) dédramatiseraient les enjeux de la mixité en la rendant plus fluide, plus libératrice. Ce pourrait être le projet d'une « mixité active », ouvrant une discussion collective sur les rôles assignés traditionnellement aux filles et aux garçons et leur permettant de s'émanciper des contraintes imposées par les stéréotypes de genre.

#### ■ BIBLIOGRAPHIE

**AUGUSTIN J.-P., GILLET J.-C.**, *L'animation professionnelle. Histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2000.

**AYRAL S., RAIBAUD Y.**, « Les garçons, la mixité et l'animation », *Agora débats/jeunesses*, n° 51, 2009, pp. 43-58.

**BACOU M.**, « La mixité sexuée dans l'animation », *Agora débats/jeunesses*, n° 36, 2004, pp. 68-74.

**BACOU M.**, « Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs », thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de Nicky Le Feuvre et Corinne Saint-Martin, université Toulouse-II-Le-Mirail, 2010.

**CLAIR I.**, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, Armand Colin, coll. « Individu et société », Paris, 2008.

**DUMAZEDIER J.**, *Révolution culturelle du temps libre. 1968-1988*, Méridiens-Klincksieck, coll. « Société », Paris, 1988.

**FORTINO S.**, *La mixité au travail*, La Dispute, coll. « Le genre du monde », Paris, 2002.

## II - ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS



## II - ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS

### Fiche 4 - Stéréotypes, égalité filles – garçons

#### EXEMPLE

*Lors d'un séjour, un groupe de jeunes garçons refuse de faire la vaisselle, prétextant que c'est un « truc de filles ».*



#### PISTES POUR AGIR TOUT DE SUITE

- Adopter une posture identique face aux filles et aux garçons : dans le langage, la bienveillance, le rapport au corps, les relations, etc.
- Rappeler les règles de vie collective du séjour de vacances : tout le monde – filles et garçons – doit participer à la vie du centre et se rendre utile, quelles que soient les tâches (montage/démontage des tentes, préparation des repas, rangement, vaisselle, nettoyage, etc.).
- Proposer de mixer le groupe (filles-garçons) chargé des tâches ménagères et instaurer un système de roulement équitable.
- Accompagner le groupe à prendre conscience que ce sont des représentations simplifiées, des idées reçues, des croyances. Le stéréotype en jeu : les garçons considèrent les tâches ménagères comme une activité réservée aux filles/femmes, perçue comme dégradante voire honteuse.



#### PISTES POUR AGIR PLUS TARD

- Réfléchir lors des prochaines organisations de séjour à intégrer dans le projet pédagogique ou d'animation l'égalité fille/garçon et le communiquer auprès des familles et des jeunes.
- Favoriser le débat sur la lutte contre les stéréotypes/discriminations et le respect des autres via des activités, des jeux, des jeux de rôles (outils pédagogiques).
- En début de séjour, s'appuyer sur des activités préparatoires mixtes pour organiser la vie en collectivité.
- Favoriser la mixité et la parité filles/garçons dans les activités, les sorties, les projets : impliquer les jeunes dans une dynamique collective pour choisir et organiser des activités.

## Fiche 4 - Stéréotypes, égalité filles – garçons

Si la répartition par sexe est relativement indifférente aux plus jeunes enfants, garçons et filles se différencient progressivement dans leurs affinités affichées et dans leurs activités, préférant se rassembler en groupes non mixtes. Si l'animateur / animatrice ou éducateur / éducatrice sportif est confronté à de fortes réticences de la part des enfants et des jeunes, il/elle peut aussi leur proposer de pratiquer une activité en non mixité (en sortant des stéréotypes « foot pour les garçons/bracelets pour les filles ») et organiser des rencontres mixtes ou des temps conviviaux communs pour partager leurs expériences.



### ATTENTION

- Ne pas entrer dans une confrontation avec les enfants et les jeunes, mais plutôt rechercher la discussion.
- Ne pas réserver certaines tâches, activités ou jouets à un sexe ou l'autre, tant pour les jeunes que pour les animateurs/animateuses, éducateurs/éducatrices.
- Ne pas laisser passer des attitudes ou des propos qui visent à discriminer, exclure ou maltraiter d'autres personnes en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle (remarques, blagues, insultes, etc.). Veiller à ce que les espaces de vie ou d'activités ne véhiculent pas de stéréotypes : affichages, couleurs, aménagement.



### POUR ALLER PLUS LOIN

#### **Stéréotypes, inégalités et discrimination<sup>6</sup>**

Les stéréotypes de sexe sont des représentations schématiques et globalisantes, des croyances largement partagées sur ce que sont et ne sont pas les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Par exemple : « *les femmes sont plus sensibles, les hommes plus forts* », « *les poupées pour les filles, les voitures pour les garçons* ». Sous l'effet de ces normes sociales très puissantes, les stéréotypes se construisent dès le plus jeune âge, au contact des familles, à l'école, au travail, lors d'activités de loisirs, et sont largement relayés par les médias, notamment par les publicités.

<sup>6</sup>. Certains passages sont extraits du guide « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! » du Laboratoire de l'égalité.

## II - ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS

Les stéréotypes influencent nos perceptions et nos jugements sur autrui, ainsi que nos comportements et nos pratiques à leur égard. Ils produisent des inégalités de sexe et servent parfois de justification à des pratiques de discrimination sexiste ce qui est répréhensible par la loi.

### **Les effets néfastes des stéréotypes sur les personnes qui en sont la cible**

Les stéréotypes ont un effet psychologique sur la perception et la construction de soi. Ils sont intériorisés tout au long de la socialisation ; provoquant une diminution de la confiance en soi, de l'estime de soi, et ont des répercussions au quotidien et dans les projets de vie de chacun.



### CADRE JURIDIQUE

#### **Le cadre juridique français consacre-t-il l'égalité femme-homme ? Oui.**

En premier lieu dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) de 1789<sup>7</sup>. Tout au long du 20<sup>ème</sup> siècle, de nombreux textes sont venus appuyer ce cadre général<sup>8</sup>.

De lois ont été édictées pour que les femmes puissent accéder aux mêmes droits que les hommes : droit de vote en 1944, possibilité d'exercer une profession sans l'autorisation du mari en 1965, première loi en 1972 pour tenter de garantir l'égalité de rémunération, loi Veil en 1975 pour autoriser l'Interruption volontaire de grossesse (IVG), la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (qui met l'accent notamment sur la lutte contre les stéréotypes sexistes), etc.

7. La DDHC a une valeur juridique importante puisqu'elle a une valeur constitutionnelle, c'est-à-dire qu'elle a la même valeur juridique que notre Constitution. L'article 1 de la DDHC indique : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ». 8. Ils couvrent la période 1907 à 2014 : <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/actions-dispositifs-interministeriels/chronologie-des-dispositions-en-faveur-de-legalite-des-femmes-et-des-hommes/>

## Fiche 4 - Stéréotypes, égalité filles – garçons

### **Le non-respect de ce principe peut-il donner lieu à des sanctions ? Oui.**

Si la mise en situation présentée dans la fiche ne semble pas pouvoir faire l'objet en tant que telle d'une sanction, le comportement décrit peut alerter. En effet, ce comportement s'inscrit en contradiction avec les valeurs, principes et règles communément admises par la société. À ce titre, il mérite une vigilance de la part de la structure.

Plus largement, le non-respect de ce principe peut constituer le point de départ de comportements qui, eux, sont gravement sanctionnés (notamment sur le plan pénal) comme : un comportement à caractère sexiste (cf. fiche 5), un bizutage (cf. fiche 18), une agression sexuelle (cf. fiche 20).

### **Quelle réponse de la part de l'équipe ?**

Lors d'une séance de sensibilisation destinée à l'ensemble du groupe il pourra être nécessaire d'apporter des éléments qui ne devront pas faire l'impasse sur certains aspects juridiques.



## RELAIS POSSIBLES / RESSOURCES

**Centre audiovisuel Simone de Beauvoir** - Tel : 01 53 32 75 08 - Formation sur la déconstruction des stéréotypes à partir d'images fixes et animées :  
<http://www.centre-simone-de-beauvoir.com/education-a-limage-formation/>

**Association Je.tu.il** - Tel : 01 42 27 09 09 - Outils vidéos d'éducation et de prévention, actions de sensibilisation pour les jeunes, formations pour les professionnels : <http://www.jetuil.asso.fr/>

**Centre Hubertine Auclert** - Ressources sur l'égalité femme/homme en Île-de-France : Tel : 01 75 00 04 40 - <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/>



## DOCUMENTATION À L'ATTENTION DES ÉQUIPES D'ANIMATION OU DES JEUNES

**Guide « Les stéréotypes, c'est pas moi, c'est les autres ! »** du Laboratoire de l'égalité : <https://bit.ly/2qvqFPW>

## II - ÉGALITÉ FILLES / GARÇONS

**Site internet sur l'égalité filles/garçons dans le choix des jeux et jouets :** conseils pratiques pour les parents ou professionnels de l'enfance et de la jeunesse : <https://www.jouerlegalite.fr/>

**Plateforme internet Matilda :** lancée en janvier 2017, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Ce site internet propose aux enseignant/enseignantes et personnels de l'animation des ressources vidéo sur la question de l'égalité filles/garçons, femmes/hommes. Sur ce site, il est également possible de s'inscrire au concours national « Buzzons contre le sexisme » ouvert aux jeunes de 10 à 25 ans, qui consiste à réaliser un film ayant pour thématique l'égalité femmes/hommes, la lutte contre le sexisme. L'objectif est de donner la parole aux jeunes pour dénoncer le sexisme et d'aider les équipes pédagogiques à aborder la question : [www.matilda.education](http://www.matilda.education)

**Site internet Genrimages :** conçu par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir. Il s'adresse à toutes les personnes souhaitant aborder la thématique de l'égalité femme/homme avec des jeunes en les sensibilisant au décryptage des représentations (stéréotypes) sexuées présentes dans les images fixes ou animées : <http://www.genrimages.org>

**Le kit pédagogique du module « Jeunes et Genre » :** outil de sensibilisation aux discriminations sexistes destiné aux professionnels qui travaillent avec des jeunes de 15 à 25 ans ; réalisé dans le cadre du projet LUCIDE en Haute-Normandie : [www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org](http://www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org)

**Le jeu « Non mais, genre ! »** des Scouts et Guides De France : il s'agit d'un outil pédagogique destiné à aider les responsables à remplir leur mission d'éducation affective, relationnelle et sexuelle, à ouvrir le débat en groupe sur les relations femmes/hommes et sur l'éducation des filles et des garçons. Le jeu choisit d'interpeller adultes et jeunes par des affirmations parfois provocatrices, afin de comprendre et d'agir. <http://www.presses-idf.fr/NON-MAIS-GENRE.html> (10 €).

**Une filmographie proposée par la ligue de l'enseignement :** « Féminin-Masculin, 100 films pour lutter contre les stéréotypes ». Les films, sélectionnés par la Ligue de l'enseignement de la Drôme, évoquent les relations filles-garçons et sont destinés aux écoliers, collégiens, lycéens, mais également à leurs parents et professeurs ou à toute personne intéressée par la transmission d'une culture de l'égalité et la promotion de comportements non sexistes. <http://www.fol26.fr/images/education/FOL26%20BROCHURE%20FILMOGRAPHIQUE%20-%20FEMININ%20MASCULIN%20A%20VOIR%20.pdf>

# ANIMATIONS ET FORMATIONS

## *descriptif et objectifs généraux*

Nom	Type d'activité	Forme	Public	Durée	Matériel spécifique	Thématiques traitées	Objectifs
« C'est quoi, un jouet de fille/de garçon ? »	Animation	Activité réflexion discussion	Enfants de maisons de devoir (8-11 ans) 15 enfants max	50 min	Malle de jouets	- Stéréotypes de genre - Genre et jouets	- Discuter des stéréotypes associés aux jouets et aux goûts de chacun-e - Promouvoir le fait de faire/être ce qu'on aime (plutôt que ce qu'on est censé faire/être en fonction de notre genre)
« C'est quoi, un accessoire de fille/de garçon ? »	Animation	Activité réflexion discussion	Enfants de maisons de devoir (8-11 ans) 15 enfants max	30 min	Images « têtes de garçon » aux accessoires (barrettes, bijoux...)	- Stéréotypes de genre - Genre et apparence	- Discuter des stéréotypes associés aux différentes manières de s'habiller et de s'approprier, chez les filles et chez les garçons - Promouvoir le fait de pouvoir ressembler à ce qu'on aime (plutôt qu'à ce que nous dicte notre genre)

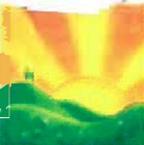
« Droits des filles, droits des garçons »	Animation	Activité de réflexion et discussion	de Enfants de maisons et de devoir (8-11 ans) 15 enfants max	1h	Images « les filles ont le droit de... », « les garçons ont le droit de... » Livres : Déclaration des droits des filles/des garçons Objets divers : peluches, mouchoirs...	- Assignations de genre - Genre et loisirs - Genre et apparence	- Discuter des stéréotypes et de leur impact sur ce qu'on s'autorise à faire, et sur ce que les autres nous autorisent à faire - Promouvoir le fait de faire/être ce qu'on aime (plutôt que ce qu'on est censé faire/être en fonction de notre genre)
Les adjectifs	Animation	Activité de réflexion et discussion	de Ados (adaptable pour des enfants plus jeunes) 15 participant-e-s max	1h	Liste d'adjectifs habituellement associés à l'un ou l'autre genre	- Stéréotypes - Assignations de genre	- Discuter des stéréotypes de genre et leur influence
Dixit	Animation	Activité de réflexion et discussion Retour sur soi	de Ados 15 participant-e-s max	30 min	Cartes du jeu Dixit	- Stéréotypes - Articulation individuel/collectif - Connaissance de soi	- Parler de soi, en dehors des injonctions de genre
Quizz-relais	Animation	Quizz de connaissances + course relais	de Jeunes adultes en préparation du BACV une vingtaine de participant-e-s	2h	Quizz sur les inégalités femmes-hommes	- Inégalités de genre	- Donner des éléments factuels sur les inégalités femmes/hommes - Donner un aperçu des enjeux du genre

« Si demain je réveillais dans l'autre genre... »	Animation	Activité de réflexion et discussion	Ados 15 participant-e-s max	50 min	Liste d'activités habituellement associés à l'un ou l'autre genre	- Stéréotypes - Assignations de genre	- Faire émerger les représentations femmes/hommes participant-e-s - Réfléchir à l'influence limitante des stéréotypes
Atelier genre	Formation	Activité de réflexion et discussion Atelier créatif	Adulte 15 participant-e-s max	3h (2h de discussion, 1h de transformation créative des images choisies)	Exemples de clips et pubs objectifiantes	- Stéréotypes et sexisme dans les médias (clips de musique, pubs) - Représentations des femmes dans les médias - Sexualisation - Objectification des femmes	- Prendre conscience de l'objectification des femmes dans les médias - Prendre conscience de la stratégie marketing derrière cela - Donner la possibilité de subvertir ces images en les transformant en groupe
Formation & genre éducation	Formation	Atelier de test d'outils pédagogiques	Jeunes adultes futur-e-s institutrices/teurs 10 à 20 participant-e-s	20 min	Différents outils traitant du genre (mallette pédagogique)	- Stéréotypes - Genre et manuels scolaires - Genre et jouets - Genre et médias	- Présenter des outils et méthodes pour analyser les médias d'un point de vue genre - Accompagner à la réflexion vers l'émergence de stéréotypes et leur déconstruction

Formation & genre médias	Formation	Atelier d'expression et d'analyse Retour sur soi	Ados Adultes Futur-e-s institutrices/teurs 10 à 20 participant-e-s	30 min		- Stéréotypes - Genre et médias	- S'initier au concept de genre - Réfléchir aux stéréotypes dans les médias et à leur influence; amener les participant-e-s à questionner leurs représentations de genre - Réfléchir aux rôles des femmes et des hommes dans les médias - Donner des éléments pour se forger une grille d'analyse des médias par le genre
« Jouets sexistes »	Conférence	Présentation sur le sexisme dans les jouets	Adulte	1h30	Extraits de films, publicités (spots, affiches), extraits de jeux vidéos	- Stéréotypes de genre - Sexisme dans les jouets - Sexisme dans les médias	- S'initier au concept de genre - Réfléchir aux stéréotypes dans les médias et à leur influence; amener les participant-e-s à questionner leurs représentations de genre

# Programme vacances d'Automne 2012 CENTRE DE LOISIRS

Deux extraits de programmes de centres de loisirs

	Lundi 29/10	Mardi 30/10	Mercredi 31/10	Lundi 05/11	Mardi 06/11	Mercredi 07/11	Jeudi 08/11	Vendredi 09/11
<b>M A T I N</b>	Jeu sportif « Ultimate »  Elabration du drapeau américain	Quizz sur l'Amérique  Masque et panier D'Halloween	 Préparation du défilé d'halloween	Histoire contée  Foot américain	Histoire contée  Jeux d'indiens et de cow-boys	Jeux d'indiens et de cow-boys  Dodgeball	Danse de Cow boys  Dodgeball	Cuisine (Rainbow cake)  Danse
<b>A - M</b>	Grands jeux Arbre à bonbons + Potions magiques 	Grand jeu  SAMHAIN	Défilé d'Halloween 	Construction de pifatas  Jeu du démonageur	Tournoi de Toupie 	Piñat a Et balade A 	Patinoire (-6)  Balade aux sauteuses (-6)	Jeux musicaux et bal. 

bain et serviette ainsi que des baskets

nces !!! Youpi !!!



Semaine du 1er au 5 août - "Princesses et chevaliers"

Activités : Jeu de piste, atelier cuisine, jeux d'expression, quizz

Sorties prévues : , piscine  
plaine de jeux...



Semaine du 8 au 12 août - "Voyage autour du monde"

Activités : Jeux sportifs, création de masques, drapeau, jeu de piste...



Sorties prévues : Ferme pédagogique, piscine,



Semaine du 16 au 19 août - "Bienvenu chez les indiens"

Activités : Activités manuelles, chasse au trésor, création d'attrape rêves...

Sorties prévues : Poney, piscine, plaine de jeux...



Semaine du 22 AU 26 août - "Le centre fait son show"

Activités : Initiation cirque, expression corporelle, chant, Théâtre...

Sorties prévues : , piscine, plaine de jeux...

Spectacle à la MJC à 16h45





Fille ou garçon, Madame ou Monsieur, les activités ou les métiers dépendent des goûts des unes et des uns et pas du fait d'être fille ou garçon !

